

Acteurs locaux

■ Alliance de Séguiran

Objectif rugby

Deux Roquentins, Eric Martin, responsable de l'école de rugby et Laurence, son épouse, qui en est la secrétaire, m'expliquent avec passion ce qu'est l'éducation des enfants au rugby. L'objectif est de préparer des joueurs pour les clubs. Mais pas n'importe comment...



Les moins de 15 ans ont remporté le bouclier de Lot-et-Garonne

L'alliance de Séguiran, c'est l'école de rugby qui regroupe 115 enfants de 6 à 15 ans de Pont-du-Casse, Foulayronnes et Laroque. C'est un lieu d'éducation où l'on acquiert des valeurs comme le respect des règles et celui de l'adversaire. Sur le plan sportif, tout est fait pour que l'enfant ne soit exposé à aucun risque : les règles sont adaptées en fonction de l'âge et de la morphologie des enfants. Aussi ne fait-on pas de mêlées avant 13 ans. Et même après, elles se limitent à des simulations. Bref, on a vraiment conscience que les enfants sont en pleine période de croissance et qu'il faut jouer la

prudence.

L'encadrement est assuré par douze animateurs bénévoles tous diplômés et formés au secourisme. "Leur implication est exemplaire et il est fréquent que certains sacrifient leurs RTT pour entraîner les enfants", souligne Laurence Martin.

**U7, U9, U11, U13, U15...
et déjà des trophées !**

L'école regroupe cinq catégories en fonction de l'âge des licenciés : les U7 sont les moins de 7 ans ; les U9 moins de 9 ans ; les U11 moins de 11 ans, etc. En plus des entraînements du mercredi après-midi, les enfants peuvent

participer à une douzaine de compétitions chaque année. L'occasion de gagner des trophées. Ainsi, au cours de la dernière saison, les moins de 15 ans ont remporté le bouclier du championnat départemental de jeu à 12, tandis que les moins de 13 ans ont été champions de Lot-et-Garonne et les moins de 11 ans ont gagné le Challenge de la Lède en battant Lacapelle-Biron. Enfin, reconnaît Eric Martin, "rien ne serait possible sans l'aide des commerçants et artisans roquentins lors des diverses manifestations qui permettent de financer les équipements et les déplacements". Une occasion de les remercier.

Fernand Thomas

■ Nouveau bar-restaurant-lounge

Le Paradiso

Christophe Gillardi, Carole Dieux et leurs deux enfants sont originaires de Nice. Le 6 juin dernier, ils ouvrent Le Paradiso qui succède au Tom'Pouss.



restaurant fermée par deux grandes vérandas qui permettent une utilisation toute l'année tout en conservant la lumière et la convivialité de la rue. Derrière le bar, une salle de détente va être aménagée avec, entre autres, un billard anglais (8 pools) et un babyfoot. Ce sera ensuite le bar qui sera modifié, la fin des travaux étant prévue fin février 2014.

La cuisine du Paradiso reste traditionnelle avec cependant une spécialité :

les galettes de sarrasin. Une soirée à thème avec repas et concert est désormais proposée le deuxième vendredi de chaque mois. L'établissement est fermé le lundi et il n'y a pas de restauration le mercredi soir ni le dimanche soir.

Pour tout renseignement ou/et réservation, vous pouvez appeler le 05 53 67 04 38 ou 06 19 25 86 18.

Bienvenue et réussite à ces nouveaux Roquentins et à leurs deux enfants.

Gérome Pléon

Laroque infos

L'actualité

Edéniales : au point mort ?

Dans le numéro de mars 2012, nous annonçons la création des Edéniales, trois villas destinées à l'accueil familial pour personnes âgées. Leur construction est achevée mais elles ne sont toujours pas en service. Qu'en est-il exactement ?

Le projet

Rappelons tout d'abord que Les Edéniales, implantées sur le site de Ribalou, proposent un accueil familial pour neuf personnes âgées hébergées par trois familles d'accueil formées et diplômées. Ce projet qui propose une alternative entre le maintien à domicile et la maison de retraite médicalisée contribue à maintenir les personnes âgées sur la commune. Sur le plan économique, il crée six emplois (deux par villa) et fait bénéficier la commune des recettes des impôts locaux sans peser sur son budget.

Le montage financier

Le groupe Elysée-Vendôme spécialisé dans le financement d'investissements immobiliers, propose à des particuliers d'investir dans l'achat de villas afin de bénéficier d'avantages fiscaux et des revenus locatifs. Le projet repose alors sur un partenariat entre des investisseurs privés et des communes regroupées au sein d'un groupement de



coopération sociale et médico-sociale (GCSMS). Ce groupement se charge de recruter des accueillants, puis de gérer et de superviser l'ensemble du dispositif. A noter que le statut des "accueillants familiaux" a été défini par la loi du 5 mars 2007 et les modalités d'accueil des personnes âgées et handicapées élargies par décret en 2010.

En Aquitaine et Midi-Pyrénées, 33 communes adhèrent au projet.

Laroque est une des douze communes qui ont créé le groupement en 2007. La commune a versé un droit d'entrée de 500 €. A ce jour, trois sites fonctionnent et permettent d'accueillir 42 personnes âgées : 12 à Saint-Juliette (82), 12 à Montagudet (82) et, depuis l'an dernier, 18 à Montayral (47). Deux autres sites sont construits pour accueillir 21 personnes, mais ne fonctionnent pas : Caze-Mondenard (82) et Laroque.

(suite page suivante)



◆ Cinéma

Les séances de cinéma du lundi sont actuellement organisées par le Cercle de réflexion qui souhaiterait qu'une autre association prenne le relais.

Pour tout renseignement, tél au 06 82 37 49 28.

◆ Permanence MSA

Nouveaux horaires de la permanence MSA. Emilie Lescure, responsable MSA, est joignable tous les jeudis de 9 h à 12 h. Tél. 05 53 68 55 57. roquentins. Nous vous donnons donc rendez-vous vendredi 14 juin, dès 19 h 30.

◆ Liste électorales

Afin de pouvoir voter dès l'an prochain, les jeunes qui ont 18 ans cette année ou qui les auront avant le 28 février 2014, ainsi que les nouveaux habitants, sont invités à s'inscrire en mairie sur les listes électorales avant le 31 décembre.

◆ Distribution des sacs-poubelle

Jeudi 21 de 9 h à 13 h et vendredi 22 novembre de 14 h 30 à 19 h 30, derrière la Salle Valois.

Voir aussi l'article de la page "Quoi de neuf ?".

◆ Les sinistrés de Saint-Béat remercient

Dans un courrier, Mme Marcelle Dejuan, présidente de L'amicale de Fos, remercie toutes les personnes qui ont participé à la collecte organisée à l'initiative de Mme Françoise Coste. Cette collecte au profit des sinistrés de Saint-Béat, a rapporté la somme de 625 euros.

◆ Ecole de musique et de danse

Apprenez la musique ou la danse ! Piano, orgue, flûte à Bec, flûte traversière, trompette, trombone, tuba, guitare classique, guitare électrique, batterie, solfège, et danse. Nouveau : danse modern jazz, pour ados et adultes, le mercredi de 18 h à 19 h, salle Irène-Schoener.

Toutes inscriptions à la salle de musique, face à l'office du tourisme, le mardi de 17 h à 19 h.

Tél. 06 08 05 69 13.

◆ Restos du cœur

Le camion-épicerie des Restos du cœur passera à Laroque de 14 h 30 à 15 h 30 à partir du mercredi 27 novembre à la salle Valois. Il passera ensuite tous les mercredis pendant la campagne hivernale.

Rens. 06 72 97 46 05. Il est possible de s'inscrire le jour même.

État Civil

NAISSANCES

- ☺ Julia Barran, née le 6 septembre.
- ☺ Quentin Bertrand, né le 5 octobre.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

- ☺ Clément et Lucas Montalvez, nés le 18 octobre.

Marina Montalvez est conseillère municipale et membre de la rédaction de "Laroque infos". Nous souhaitons la bienvenue à ses deux bébés et félicitons chaleureusement les heureux parents.

DÉCÈS

- Mme Danièle Camelot épouse Paul, décédée le 15 septembre, à l'âge de 69 ans.
- Mme Suzanne Le Scao, décédée le 3 octobre 2013 à l'âge de 83 ans.
- M. Michel Laval, décédé le 8 octobre à l'âge de 64 ans.
- M. Claude Grosdemouge, décédé le 18 octobre à l'âge de 61 ans.

Nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

Les Edéniales

Aujourd'hui, la construction des bâtiments est achevée mais ils ne sont toujours pas en service. Qu'est-ce qui bloque ?



En mars 2012, la construction des Edéniales était déjà bien avancée.

Tout aurait été pour le mieux si le groupe Elysée-Vendôme n'avait pas été placé en redressement judiciaire...

En effet, la cour régionale des comptes a noté que son fonctionnement présente "des failles majeures consistant, d'une part, dans des bases juridiques fragiles, d'autre part, dans un profond déséquilibre entre les charges et les produits d'exploitation". En effet, pour que le groupement fonctionne correctement, les structures doivent avoir un taux de remplissage de 85 à 90 % ce qui n'est pas le cas de Saint-Juliette et à Montagudet. D'où la première remarque de la Cour des comptes qui a constaté également "un décalage manifeste entre le nombre et la situation individuelle des résidents pris en charge".

La cour régionale des comptes invite donc les parties prenantes, à défaut de cessation d'activité aux risques et périls des investisseurs, "à trouver les bases d'un accord économiquement équilibré, et qu'une solution pérenne et soucieuse de la qualité de la prise en charge sociale des résidents ne

peut être recherchée que dans la refonte du modèle économique existant". En attendant, la situation est bloquée... et douze personnes inscrites (pour 9 places seulement) attendent la mise en service des villas.

Une solution ?

Depuis le 10 juillet, les copropriétaires des villas de Laroque se sont regroupés en association pour relancer le projet dans lequel ils ont investi. Son président réaffirme sa volonté et sa détermination de voir aboutir le projet au 1^{er} semestre 2014. Un syndic provisoire a été nommé afin de prendre en charge l'entretien des locaux et des parties extérieures. Une démarche judiciaire est entreprise pour solder le différend avec le groupement. Début novembre aura lieu l'assemblée générale du groupement et, le 15 décembre, une réunion se tiendra entre d'une part les services du conseil général et de l'Etat et, d'autre part, l'association des copropriétaires. Affaire à suivre, donc.

Gérard Thomas

◆ Rappel

Concours de belote tous les mercredis soirs. Organisés par le syndicat d'initiatives, salle Irène-Schoener.

◆ Samedi 9 novembre : bal

Bal de la FNACA. Salle Irène-Schoener.

◆ Lundi 11 novembre : cérémonie du Souvenir

Cérémonie à 11 h 15 au monument aux morts ; suivie du pot de l'amitié salle Irène-Schoener.

◆ Samedi 16 novembre : repas

Repas du basket salle Irène-Schoener. Inscriptions avant le 9 novembre au 06 83 53 81 97.

◆ Dimanche 17 novembre : loto

Organisé à 14 h par la Détente roquentine. Salle Irène-Schoener.

◆ Lundi 18 novembre : cinéma

Quercimages propose la projection du film "Parlez moi de vous" à 20 h 30, salle Irène Schoener

◆ Vendredi 22 novembre : repas Culture et Détente Roquentine

Assemblée générale à 9 h 30 salle Irène-Schoener, suivie du repas de l'amitié animé par 1,2,3... Musette.

◆ Vendredi 22 novembre : cercle de réflexion

Soirée sur la migration des grues cendrées avec Michel Hoare, ornithophile. Projection du film primé dans des festivals "Des grenouilles sur le toit" (50 mn) qui montre le périple des cinéastes suivant la migration des grues cendrées de la Suède à l'Espagne. De superbes images, une bonne dose d'humour, et un regard sur la population des passionnés. A 20 h 45, salle Irène Schoener. Rens. 06 82 37 49 28.

◆ Samedi 23 novembre : loto

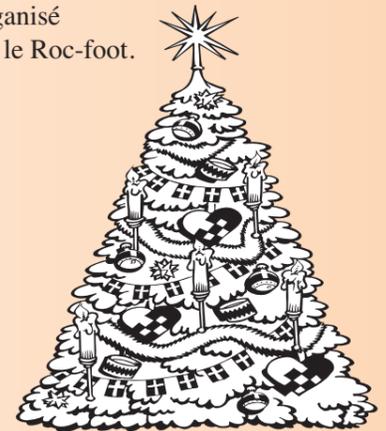
Organisé par le Roc-foot, salle Irène-Schoener.

◆ Samedi 30 novembre : belote

A 21 h, concours organisé par l'U.S.R, salle Irène-Schoener.

◆ Vendredi 13 décembre : arbre de Noël

Organisé par le Roc-foot.



◆ Vendredi 13 décembre : à la Peña

Soirée sur le thème des corridas de la feria de Bilbao 2013.

◆ Samedi 14 décembre : conférence "Viva Verdi"

Dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Verdi, Patrimoine et culture invite Stéphane Ducassé, professeur au conservatoire d'Agen. A 20 h 30, salle Irène-Schoener. Rens. 05 63 94 12 71.

◆ Vendredi 20 décembre : vœux

Vœux de la FNACA, salle Irène-Schoener.

◆ Mardi 24 décembre : veillée de Noël

A 22 h à l'église, "Kévin et la dame de Noël" avec les enfants du catéchisme.

◆ Et notez dès maintenant...

Le 5 janvier pour les vœux de la municipalité et le 12 janvier pour ceux de la CCAS.